Toutes les unités de la Première réserve se verront confier des tâches particulières en temps de guerre et elles bénéficieront d'une meilleure formation au plan de la quantité et de la qualité. Le matériel sera modernisé, et la solde ainsi que les indemnités continueront d'être majorées. Par ailleurs, on étudie actuellement la possibilité de relancer les programmes universitaires de formation des officiers de la Réserve.

Le Contre-amiral Wally Fox-Decent, chef des Réserves et cadets, qui témoignait devant le Comité s'est exprimé en ces termes:

Ce que je trouve excitant dans le Livre blanc, c'est qu'il permet d'apporter éventuellement un changement radical. Je vais vous donner quelques exemples. La partie réserve de l'armée, la Milice, sera la partie la plus importante de l'armée, elle sera intégrée, pour ce qui concerne les tâches de l'armée canadienne, par conséquent, on ne pourra tout simplement pas l'ignorer. Si vous voulez qu'une armée soit prête, il faudra que la Milice soit bien formée, équipée et aussi suffisamment nombreuse. Par conséquent, la Réserve ne sera plus à la traine, mais elle pourra jouer un large rôle de participation dans l'armée — de fait, plus de 50 p. 100 et cela, à mon avis, change toute la nature de la Milice.

(26 novembre 1987, fascicule nº 17:16)

Les réservistes aériens passeront du Dakota au DASH-8 et formeront des navigateurs de la Force régulière; la Réserve navale, actuellement dotée de navires non armés disposera de «navires qui constitueront la défense côtière et la défense contre les mines pour la marine du Canada.»

Enfin, le Contre-amiral Fox-Decent a souligné le rôle essentiel que la Réserve jouerait au sein de la force totale, tout en faisant remarquer que l'importance de ce rôle «nous donne droit à un budget».